



TONNELLERIE : N SAVOIR-FAIRE PLÉBISCITÉ

Jean-Luc Sylvain : « Aucune visibilité sur la conjoncture de 2021 »

/ FABIENNE LEBON /



Tonnellerie VicardLe monde de la tonnellerie a plutôt tenu le choc en 2020, face à la Covid. Même si, en ce début de l'année 2021, c'est l'incertitude qui prédomine, les tonneliers n'ont pas cessé d'innover. Dans leur fonctionnement interne ou leur processus de fabrication, riche de nouveautés.

Sans faire preuve de pessimisme, le président des tonneliers de France appelle à « la vigilance » en 2021. Face à l'effondrement de l'activité qu'ont connu certaines filières (tourisme, événementiel, restauration...) en 2020, Jean-Luc Sylvain, président de la fédération française de tonnellerie, ne veut pas se plaindre : « Notre secteur a fait front et, au final, la baisse d'activité attendue autour des -20 % n'a pas été aussi forte, qu'on pouvait le craindre ». Impossible toutefois pour Jean-Luc Sylvain de donner encore des chiffres précis, car « nous ferons

notre bilan 2020 au printemps prochain ».

Parmi les grandes tendances qui se détachent de l'année passée, les tonneliers français font état d'un marché export qui s'est plutôt bien maintenu aux Etats-Unis (premier marché de la tonnellerie française), mais qui a connu des soubresauts au plus fort de la Covid, en Italie et en Espagne.

Si les commandes proviennent à 70 % de l'export, le marché français de la tonnellerie se partage entre trois régions viticoles phare : Bordeaux, Cognac et Bourgogne. « Et les vins de Bordeaux ont été malmenés et le restent encore » constate Jean-Luc Sylvain, tonnelier bien placé (à Saint-Denis-de-Pile, en Gironde) pour le savoir. Pour ce qui est de 2021, Jean-Luc Sylvain ne se risque à aucun pronostic sur les perspectives... même à court terme : « Entre la pandémie qui s'attarde, le Brexit juste engagé et les taxes Trump qui s'étendent dans le secteur des vins et des spiritueux, j'ai formulé un vœu, à l'attention des adhérents de notre fédération en ce début d'année : rester calme, ne pas surréagir et s'adapter aux conditions du marché. De toute façon, à un moment ou à un autre, il y aura forcément une reprise ! »

LES DEUX FACES DE LA TONNELLERIE

A écouter Jean-Luc Sylvain, la tonnellerie française a peu l'habitude d'être chahutée : « La crise des

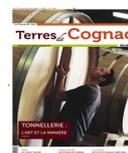
subprimes, dont nous avons subi les conséquences en 2009 puis 2010, était historique pour nous ! C'était la première fois que notre petite filière enregistrait un repli de son chiffre d'affaires de 10 %, deux années consécutives ».

DES TONNELLERIES DIVERSIFIÉES

Si la Tonnellerie Frères François (TFF), qui a son siège en Côte-d'Or est le numéro un français, les tonnellerie charentaises constituent également des groupes puissants, qui cumulent les filiales autour d'activités annexes (bois...). C'est aussi le cas du groupe Sylvain, qui, avec 140 salariés répartis en six structures aux implantations géographiques diverses, se situe « dans la moyenne haute », selon son dirigeant.



Jean-Luc Sylvain préside la fédération des tonneliers de France, depuis 8 ans.



Ne pas en déduire toutefois que la tonnellerie française a beaucoup de marges de développement sous le coude : « Je dirais que nous évoluons sur un marché mature, qui croît régulièrement d'environ 2, 5 % par an. En 2019, notre production atteignait 660 000 barriques par an, contre 450 000 dans les années 2000 ».

Le président national décrit « deux mondes dans la tonnellerie : un marché industriel pour des barriques, réalisées dans des usines robotisées, à finalité d'alcools, tels que les whiskies ou le bourbon ; un marché haut de gamme pour les vins et des spiritueux comme le cognac et l'armagnac, où le savoir-faire français est reconnu et recherché. Si la tonnellerie française s'est imposée comme le leader mondial, c'est entre autres grâce à son savoir-faire manuel et à sa sélection des bois, adaptée aux cépages ». Avec un bémol : celui de la « ressource en chêne » qui a amené à « un point de rupture » en 2018-2019. « Le prix du chêne, qui provient en grosse partie des forêts domaniales gérées par l'Office national des forêts, a flambé de 25 % dans les ventes aux enchères. La raison de cet emballement ? La demande en bois supérieure à l'offre. Les tonneliers ont surenchéri dans ces ventes, qui se tiennent chaque année en juin, septembre et octobre, par peur de manquer ». Il faut aussi réaliser que notre profession exige du stock, de par le vieillissement nécessaire dans les parcs à bois ». A noter que si les vins ont besoin de grains fins des chênes provenant des forêts domaniales, le cognac est plus demandeur (selon les marques) de gros grains, issus des bois du privé.

■

